

Votre emploi rayonnant à la Ville de Granby

Avocate ou avocat - Division contentieux

Des défis et de la stabilité à la Ville de Granby

Les Services juridiques de la Ville de Granby sont à la recherche d'une avocate ou d'un avocat, à la Division contentieux, pour se joindre à son équipe. Dans le cadre de ce poste **permanent**, vous serez responsable de la gestion des dossiers relatifs aux demandes d'avis juridiques, aux litiges civils et pénaux assumés par des avocates ou avocats internes ou externes et à la représentation des intérêts de la Ville devant les instances judiciaires ou administratives, dont la complexité nécessite son expertise. Vous serez responsable des réclamations et agirez à titre de conseillère ou de conseiller auprès des organismes partenaires. Vous assumerez également différentes tâches en support à la Division du greffe, telles que la préparation des séances du conseil municipal et la tenue d'assemblées publiques de consultation. Enfin, vous accomplirez toute autre tâche connexe à vos devoirs et responsabilités.

Une équipe polyvalente au service de la population

Granby recherche des personnes talentueuses, comme vous, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues passionnées et passionnés. Granby valorise l'expérience humaine et vous offrira les défis que vous attendez. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de votre communauté.

Des conditions qui vous simplifient la vie

- Salaire annuel entre 87 315 \$ et 107 376 \$ avec augmentation annuelle (ce salaire pourrait être révisé selon l'évaluation de l'emploi) ;
- Horaire de 4,5 jours (congé vendredi après-midi) ;
- Poste cadre de 32,5 h/semaine ;
- Congés maladie et pour raisons personnelles : 11 jours + 14 fériés ;
- Vacances : à discuter ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Assurance collective (avec assurance salaire) ;
- Remboursement d'activités sportives et de bien-être ;
- Accès à un service de télémédecine ;
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

Une expertise qui vous distingue

- Détenir un baccalauréat en droit ;
- Être membre du Barreau du Québec et disposer du droit d'exercer la profession d'avocate ou avocat ;
- Justifier 3 à 5 années d'expérience dans un poste similaire ;
- Posséder une excellente maîtrise du français oral et écrit ;

Un organisme qui vous accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.